



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

3^e Baromètre Flash de la COFAC : Associations culturelles : un automne sous pression

Depuis le début de la crise sanitaire, le Baromètre Flash de la COFAC mesure la pression et sonde les associations culturelles afin de mieux comprendre et anticiper leurs besoins. Ce 3^e Baromètre Flash s'est tenu en ligne du 22 octobre au 5 novembre 2021 auprès des responsables d'associations culturelles.

Pour beaucoup d'associations culturelles, la période d'automne s'est révélée épineuse sur bien des sujets. Presque deux tiers d'entre elles tournent au ralenti ou sont à l'arrêt, le travail salarié décroît parmi les associations employeuses et les bénévoles se démobilisent.

Les difficultés causées par la pandémie et la mise en place du passe sanitaire s'ajoutent à des obstacles plus anciens – quasi absence de soutien à la structuration du secteur, fonds de formation des bénévoles insuffisants, suppression des emplois aidés, complexité du financement - qu'il faut impérativement lever. La crise sanitaire enraye la mobilisation des bénévoles les plus âgés qui sont souvent les responsables les plus expérimentés. Afin de permettre le passage de relais, la formation des nouveaux responsables bénévoles doit donc être renforcée et leur mobilisation accompagnée. En effet, l'accumulation des contraintes complexifie à l'extrême le fonctionnement et le financement des associations.

Les efforts de mise en place **d'une véritable démocratie culturelle** doivent être poursuivis afin qu'un cadre de **concertation** entre pouvoirs publics et acteurs associatifs se construise dans la confiance : la charte des engagements réciproques culture prend, à la lumière de la crise traversée, tout son sens.

Dans ce contexte tendu, le passe sanitaire représente un enjeu d'organisation pour les associations culturelles, mais les difficultés qu'il engendre sont un moindre mal face à la fermeture pure et simple que nos structures ont connue pendant des mois. Les associations continueront à assumer pleinement leurs responsabilités.

La culture est essentielle pour la société, elle fait vivre le lien social dans tous les territoires et est facteur d'émancipation. Les activités et les pratiques artistiques et culturelles des amateurs doivent donc être maintenues. Il est nécessaire que les bénévoles et les salariés des associations culturelles puissent continuer à agir collectivement pour **faire vivre les droits culturels avec toutes et tous**.

La COFAC rassemble 24 fédérations œuvrant dans l'ensemble des champs des pratiques artistiques et culturelles. La COFAC permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles. Du patrimoine au spectacle vivant, de la musique au théâtre en passant par la radio ou la vidéo, la COFAC représente ainsi plus de 40 000 associations culturelles.

Pour nous contacter :

COFAC, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS – Tél. 01 43 55 60 63
cofac.coordination@cofac.asso.fr